Perspectives financières, révision 2001-2006: mobilisation de l'instrument de flexibilité pour la Serbie

2000/0109(ACI) - 14/12/2000 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de M. Joan COLOM I NAVAL (PSE, E) sur la révision des perpectives financières, le Parlement européen souligne que le fait de recourir en permanence à l'instrument de flexibilité tend à en affaiblir la portée initiale et à le priver de son potentiel si des exigences budgétaires imprévisibles surviennent au cours d'un exercice défini. Tout en soulignant que les besoins apparus en 1999 et 2000 et couverts de manière ponctuelle et annuelle, subsisteront au cours des prochaines années et en tout cas dès 2002, le Parlement approuve la décision de mobilisation de l'instrument de flexibilité pour un montant de 200 millions d'EUR, afin de couvrir la contribution communautaire en faveur de la Serbie pour l'exercice 2001.